

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
6 FÉVRIER 2024**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Présidente
		M.	S. VENTRE, Vice-Président
		M.	B. SCHOPFER, Secrétaire
		Mmes	C. BAILLIF, M. CONRAD, B. DESPLAND et A.-M. PUGIN
		MM.	S. AGUET, D. ANDALORO, F. CAL SUAREZ, C. HUBER, F. MERLON, R. PARTY et M. SUTER
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
		Mme	M. PASCHE, Adjointe
<u>EXCUSÉE</u>	:	Mme	J. PARACCHINI

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h00 et communique une légère modification de l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 11 oui et 1 abstention.

2. PRESTATION DE SERMENT DE M. MARC SUTER

Pour faire suite à la démission de M. Christian Brunner au 31 décembre 2023, le siège ainsi laissé vacant au sein du Conseil municipal doit être repourvu. **M. Marc Suter**, en qualité de vident-ensuite sur la liste « Bon vivre à Chancy », a été appelé à le remplacer.

Mme la Présidente donne lecture de la formule de serment, selon l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984. A l'appel de son nom, **M. Marc Suter** lève la main droite et prête serment en disant « je le promets ».

Il est pris acte que **M. Suter** est dûment assermenté, conformément à la loi.

3. DÉSIGNATIONS

a) Désignation d'un nouveau membre de la commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

Pour faire suite à la démission de M. Brunner, le siège ainsi laissé vacant doit être repourvu. Selon le règlement, **M. Suter** reprend ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité soit par 13 oui.

Il est pris acte de cette décision.

b) Désignation d'un nouveau membre de la commission du territoire et des constructions

Pour faire suite à la démission de M. Brunner, le siège ainsi laissé vacant doit être repourvu. Selon le règlement, **M. Suter** reprend ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité soit par 13 oui.

Il est pris acte de cette décision.

c) Désignation d'un nouveau membre de la commission des finances

Pour faire suite à la démission de M. Brunner, le siège ainsi laissé vacant doit être repourvu. Selon le règlement, **M. Suter** reprend ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité soit par 13 oui.

Il est pris acte de cette décision.

4. ÉLECTIONS

a) Élection d'un-e nouveau-elle Président-e de la commission du territoire et des constructions

Pour faire suite à la démission de M. Brunner, **Mme la Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Andaloro propose que **M. Cal Suarez** reprenne la Présidence.

M. Cal Suarez, craignant de manquer de disponibilité, refuse cette charge.

M. Aguet serait disposé à reprendre ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

M. Aguet est élu Président par 13 oui et 1 abstention.

Il est pris acte de cette élection.

b) Élection d'un-e nouveau-elle Vice-Président-e de la commission du territoire et des constructions

Pour faire suite à l'élection de **M. Aguet** au poste de Président, celui de Vice-Président est devenu vacant. **Mme la Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Party serait disposé à reprendre ce poste.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

M. Party est élu Vice-Président à l'unanimité soit par 14 oui.

Il est pris acte de cette élection.

c) Élection d'un-e nouveau-elle Vice-Président-e de la commission des finances

Pour faire suite à la démission de M. Brunner, **Mme la Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Ventre propose **M. Suter** pour reprendre cette fonction.

Mme la Présidente met cette proposition au vote.

M. Suter est élu Vice-Président à l'unanimité soit par 13 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette élection.

5. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Courrier de la Commune de Plan-les-Ouates

Mme la Présidente fait part d'un courrier relatif à l'Assemblée générale constitutive d'une Association qui gèrera les tournois de foot et de pétanque des élus genevois. Si l'un des membres du Conseil municipal est intéressé à en faire partie qu'il n'hésite pas à se proposer.

6. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Remplacement de Christophe Egenter

M. Bouvier annonce l'engagement de M. David Croset, en remplacement anticipé de M. Egenter qui partira à la retraite en octobre 2024. Correspondant au profil recherché, il collaborera avec le service des extérieurs dès le 2 avril prochain.

b) Maison des Associations

Mme Pasche invite les membres du Conseil municipal à aller voir les fresques colorées réalisées sur les murs des locaux dédiés à la FASE.

c) Chancy'net Café

Mme Pasche se réjouit de l'opportunité de relancer le Chancy'net Café qui débutera le 27 février prochain. En effet, un des anciens résidents de « Toit pour tous », maintenant locataire de la Commune, animera cet atelier récurrent (dernier mardi du mois) pour la remercier de son soutien.

Comme l'indique le flyer distribué à la population, il est prioritairement destiné aux plus de 25 ans, avec une approche spécifique pour aider les Aînés à apprivoiser les outils informatiques et plus simplement savoir se servir des applications, notamment prendre des billets de TPG en ligne.

d) Les impôts c'est ma life

Mme Pasche rappelle que cet atelier est réservé aux 18-25 ans pour les aider à remplir leur déclaration d'impôt et aura lieu le vendredi 16 février 2024. Il fait le lien avec le Chancy'net Café dès 25 ans.

e) Pizza & Paëlla

Mme Pasche rapporte que l'animation « pizza & paëlla » du dimanche a bien démarré. Elle remporte même un vif succès vu que les dimanches où la météo est clémente, il n'y a plus de pâte à pizza à 12h30 (vente de 50 pizzas et 70 paëllas) !

f) Repas de la Commune

Mme Pasche déclare que les Mérites chancinois ont été choisis par le jury et seront décernés lors du repas de la Commune, le jeudi 15 février prochain.

g) Rénovation du Café du Virage

M. Beuchat communique que les travaux avancent comme prévu malgré quelques mauvaises surprises, ce qui n'est pas très étonnant dans ce genre de rénovation. Une ouverture à l'automne serait même envisageable.

En outre, l'autorisation de construire relative aux extérieurs et comprenant l'aménagement du nouvel arrêt de bus (accès aux personnes à mobilité réduite) a été déposée et les travaux pourraient débiter fin d'été.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

M. Beuchat souhaite fixer une séance.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Ventre avise qu'une réunion sera fixée d'ici fin mars.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Epiney revient sur les deux événements organisés par la CASSL cet hiver dans le cadre de « Décembre en Fête(s) ». La première, 1 million d'étoiles, a réuni une quinzaine de personnes. La seconde, le « Petit Noël », a remporté plus de succès et a surtout été un magnifique moment de partage. A refaire sans aucun doute.

d) Commission des finances

Aucune communication.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland signale qu'une séance aura lieu dans deux semaines et que le ChancyLien est en cours de réalisation.

Mme Despland fait également un bref retour sur la conférence du 25 janvier dont le sujet était la gestion de la forêt. Une vingtaine de personnes présentes, c'est peu, mais toutes étaient vraiment très intéressées par la présentation de M. Poget. D'ailleurs dans le cadre du ChancyLien spécial environnement de juin, celui-ci a très gentiment accepté de fournir un dossier sur la sylviculture.

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

Aucune communication.

g) Commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale

Aucune communication.

Terrain de jeux

M. Ventre demande s'il est possible d'installer un panier de basket pour les enfants car celui existant est trop haut pour eux.

M. Bouvier répond que c'est la première fois que nous avons cette demande et confirme que la charge financière est entièrement à la Commune.

M. Beuchat indique que cela pourrait être envisagé dans le cadre du réaménagement du secteur « jardins communaux - parking bibliothèque - hangar - préau ». En effet, suite à la rénovation du Café du Virage ainsi qu'à l'aménagement du nouvel arrêt de bus, les places de parking du Café du Virage supprimées devront être « replacées » dans le secteur. Ce sujet sera amené prochainement à la commission du territoire et des constructions.

Feu de circulation sur la route de Valleiry

M. Party demande si le feu de circulation de la route de Valleiry restera.

M. Bouvier communique que lors d'une des dernières séances entre les communes suisses et françaises, ces dernières ont demandé à diminuer la période rouge pour laisser passer 6 voitures au lieu de 4 (soit de 70 à 50 secondes).

M. Schopfer ironise et dit que c'est déjà le cas, car malheureusement certains automobilistes ne respectent pas la signalisation.

M. Party objecte et se dit justement étonné du contraire.

M. Bouvier conclut, la Commune de Chancy a confirmé par écrit qu'elle maintenait la durée actuelle du feu rouge. Maintenant qu'une réduction de trafic commence à s'opérer enfin, il n'est pas envisageable de revenir en arrière.

Douane de Valleiry II

M. Party s'interroge sur la fermeture possible par une barrière automatique. En effet, il trouve bizarre que lorsqu'il passe saler à 6h00, il n'y ait pas de file d'attente alors que lorsqu'il est allé déneiger, 15 voitures attendaient déjà à 5h30. Il ne croit pas que ces automobilistes prendraient le risque d'attendre 30 minutes dans leur voiture, ils savent que la barrière ouvre plus tôt.

M. Bouvier confirme que l'ouverture est aléatoire, entre 5h30 et 6h00 pour permettre à l'entreprise de sécurité de faire le tour des 4 douanes concernées.

M. Ventre mentionne que l'installation d'une barrière automatique est très réglementée.

Chemin de Couchefatte - tronçon reliant la route du Moulin-Roget à la route de Chancy

Il est confirmé à l'ensemble du Conseil municipal que des panneaux indiquent que ce tronçon est interdit à toute circulation.

Une fermeture physique sera toutefois nécessaire pour que cette interdiction soit respectée. Une haie devrait être plantée en bordure de la piste cyclable pour en empêcher l'accès.

Kiosque

M. Party déplore que le Petit Café soit fermé et demande si ce sera le cas tous les hivers.

M. Bouvier répond qu'effectivement il n'est pas satisfait du fonctionnement actuel et que des solutions sont activement recherchées afin que cela soit un lieu de rencontre pour les villageois ouvert 6 jours / 7.

Mme Pasche signale que depuis 1 semaine, le Maé Café propose des fondues sur réservation le mardi soir. Annonce découverte par hasard sur sa page FB car aucune information officielle n'a été transmise à la Commune.

Félicitations

M. Andaloro souhaite féliciter la Jeunesse de Chancy pour ce qu'ils font et aimerait qu'elle soit plus soutenue. Le Marché de Noël était fantastique.

M. Bouvier demande à quel niveau visualise-t-il ce soutien ? La Jeunesse est évidemment soutenue financièrement par la Commune, mais elle ne peut ni ne doit s'essouffler avec trop de projets et pas assez de monde. Elle ne compte actuellement que 4 personnes et ils ont déjà un programme bien rempli. Il faut y aller crescendo pour éviter de se décourager.

Mme Pasche déclare d'ailleurs que le programme intentionnel des manifestations est publié sur le site de la Commune et sera régulièrement mis à jour. L'idée est de développer les interactions entre les différentes associations chancynoises, car à plusieurs, l'organisation et la disponibilité deviennent plus gérables.

BrunChancy

Mme Baillif annonce que, suite au départ de Mme Calame ainsi qu'à la baisse de fréquentation des traditionnels brunchs de fin de mois, une nouvelle mouture a vu le jour. Dorénavant, les brunchs seront trimestriels avec une animation plus conséquente. En espérant que cela touche différemment la population. Le prochain dont le thème est l'amour aura lieu le dimanche 25 février (le flyer sera dans les boîtes aux lettres la semaine prochaine).

M. Schopfer s'inquiète que ce soit pendant les vacances scolaires.

Mme Baillif répond qu'effectivement mais comme c'est le dernier jour des vacances, cela pourrait les clôturer de belle manière ... Elle ajoute qu'une présentation de ce nouvel élan sera publiée dans le prochain ChancyLien.

Mesure des décibels du trafic aérien

Mme Baillif demande comment sont mesurés les décibels du trafic aérien.

M. Beuchat indique qu'un micro est installé sur le toit de la salle communale et fonctionne continuellement. Les données relevées sont d'ailleurs publiques et consultables par tout le monde.

Mme Baillif s'interroge sur la possibilité de déduire cette nuisance sur les impôts.

M. Beuchat explique qu'aujourd'hui la courbe du bruit se base sur des mesures simulées de l'an 2009 ... et s'arrête avant Chancy. Le nouveau cadastre, sur lequel la courbe s'étend jusqu'au Vuache n'est pas encore en vigueur. Ceci étant la Commune d'Avully n'a plus le droit de construire à cause de cette fameuse courbe pas encore en vigueur ... quelle cohérence !

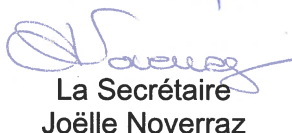
Mme la Présidente lève la séance à 20h50.



La Présidente du Conseil municipal
Aurélie Epiney



Le Secrétaire du Conseil municipal
Boris Schopfer



La Secrétaire
Joëlle Noverraz